

■ **J. et F. Toma-Cristina**, à Chêne-Bourg, CH-660-0002969-3, entreprise de maçonnerie, etc. (FOSC du 12.07.1976, p. 1981). Par suite de décès des deux associés, la société est radiée d'office, en vertu de l'art. 68 al. 2 ORC.
Journal no 9015 du 20.07.2005
(02950766 / CH-660.0.002.969-3)